



SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourtille 75020  
01 44 62 70 01  
[snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)  
<http://75.snuipp.fr>

Paris, le 5 juillet 2023

**Objet** : organisation des 18h de formation en circonscription

Madame la Dasen,

Comme vous le savez, le SNUipp-FSU est fermement opposé au Pacte salarial impulsé par le Président de la République. En plus d'empêcher toute réelle revalorisation et d'instiller de la division au sein des écoles, le Pacte pourrait dégrader les conditions de travail des enseignant-es très largement majoritaires qui ne l'aurait pas signé tout comme celles des formateurs-trices ! En effet, l'Académie a pour le moment l'intention de bloquer les mardis après-midi pour l'exercice des missions liées au Pacte, ce qui aurait pour conséquence d'imposer la tenue des 18h de formation en circonscription les mercredis après-midi ou les vendredis après-midi !

Pour le SNUipp-FSU, la dégradation des conditions de travail ne peut s'ajouter à l'absence de revalorisation salariale. Le SNUipp-FSU demande donc à ce que les formations en circonscription puissent toujours se dérouler les mardis après-midi.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Dasen, à notre attachement au Service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée  
Co-secrétaires départementales  
du SNUipp-FSU Paris